



Décembre 2022 - Mons

PRÉSENCES PRÉVISIONNELLES

Nom & Prénom de l'enfant:

Ecole fréquentée :

Attention : S'il n'est pas prévu que nous reprenions l'enfant, celui-ci restera à l'école.

Il est impératif de prévenir la structure d'accueil pour toute annulation de présence, faute de quoi la présence sera facturée.

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Dates	Jours	Cocher selon besoin	Heure de reprise approximative
01-déc	Jeudi		
02-déc	Vendredi		
05-déc	Lundi		
06-déc	Mardi		
07-déc	Mercredi		
08-déc	Jeudi		
09-déc	Vendredi		
12-déc	Lundi		
13-déc	Mardi		
14-déc	Mercredi		
15-déc	Jeudi		
16-déc	Vendredi		
19-déc	Lundi		
20-déc	Mardi		
21-déc	Mercredi		
22-déc	Jeudi		
23-déc	Vendredi		
26-déc	Lundi	Vacances d'hiver	
27-déc	Mardi		
28-déc	Mercredi		
29-déc	Jeudi		
30-déc	Vendredi		

Signature du parent :